Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale et Solidaire

Le **Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire** regroupe plus de 180 collectivités, de la commune à la région, autour d'une conviction : **l'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires.**

Le RTES agit pour :

- **Faire connaître les initiatives inspirantes des collectivités locales**, identifier les leviers à leur disposition pour soutenir et développer l'ESS, susciter le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques dans d'autres territoires,
- **Accompagner les élu.e.s et services des collectivités** en leur proposant un espace d'échanges entre pairs, une expertise juridique et un centre ressources pour les outiller au mieux dans leurs projets en faveur de l'ESS,
- **Porter la voix de ses adhérent.e.s au niveau national, européen et international**, faire entendre l'existence d'une économie fondée sur le développement durable des territoires et la solidarité pour que l'ESS devienne "un cap pour une transition juste des territoires".

Outillage et centre ressources :

Créé avec et pour des élu.e.s de collectivités souhaitant développer l'économie sociale et solidaire (ESS) sur leur territoire, le **kit MunicipalESS** vise à outiller les équipes municipales et intercommunales dans leur politique de soutien à l'ESS. Il est composé d'une trentaine de fiches, abordant les leviers dont dispose le bloc communal et différents champs d'activité. Des **kit DépartementalESS** et **RégionalESS** sont également disponibles.

Les Points de RepèrESS, document synthétique de 4 pages permettant de faire le point sur un sujet et ses enjeux pour les collectivités territoriales. Retrouvez notamment les Points de RepèrESS autour des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), des Services d'intérêt économique général (SIEG) ou encore des modes de contractualisations entre collectivités/acteurs de l'ESS.

De nombreux guides autour des enjeux et leviers d'action à disposition des collectivités pour renforcer l'ESS et son développement : accès au foncier, agriculture et alimentation durables, commande publique, politique de la ville, filières...

Espace d'échanges de bonnes pratiques et de partage d'expérience :

Le RTES organise de nombreuses rencontres, webinaires et visites apprenantes, et co-organise avec les **Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)** plusieurs **clubs régionaux de collectivités locales pour l'ESS**. Réunissant élu.e.s et agent.e.s des collectivités et acteur.rice.s de l'ESS, ces clubs ont pour objectif d'offrir une **communauté d'échange entre pairs**, dynamique et inspirante sur les thématiques transversales de l'ESS.

Toutes les ressources publiées par le RTES s'appuient sur **les pratiques, l'expertise et les retours d'expérience de ses collectivités adhérentes**, et illustrent la richesse des actions qu'elles mènent sur leur territoire.

Votre collectivité souhaite s'engager pour l'ESS ? Rejoignez le RTES :

Retrouvez toutes les ressources & actualités du RTES sur www.rtes.fr

... et dans notre newsletter :

03 20 97 17 97 - animation@rtes.fr

Collectivité locale, rejoignez le rtes pour :

- **Connaître et faire connaître des initiatives inspirantes**, identifier les leviers pour soutenir et développer l'ESS, susciter le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques dans d'autres territoires,
- **Participer à un espace d'échanges entre pairs**, avoir accès à **une expertise juridique** et un **centre ressources** pour outiller au mieux vos projets en faveur de l'ESS,
- **Porter votre voix au niveau national, européen et international**, faire entendre l'existence d'une économie fondée sur le développement durable des territoires et la solidarité pour que l'ESS devienne "un cap pour une transition juste des territoires".

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.rtes.fr/devenir-adherent

MONTANT DES ADHÉSIONS ANNUELLES - 2026 & 2027

Communes et intercommunalités

Moins de 2 000 habitants	*Sur demande*
De 2 000 de 10 000 habitants	**200 €**
De 10 000 à 30 000 habitants	**330 €**
De 30 000 à 50 000 habitants	**470 €**
De 50 000 à 100 000 habitants	**715 €**
De 100 000 à 200 000 habitants	**880 €**
De 200 000 à 300 000 habitants	**1 100 €**
De 300 000 à 500 000 habitants	**1 485 €**
De 500 000 à 1 million d'habitants	**2 750 €**
D'1 à 3 millions d'habitants	**3 960 €**
De 3 à 5 millions d'habitants	**6 600 €**
Plus de 5 millions d'habitants	**10 600 €**

Départements

Moins de 300 000 habitants	**2 200 €**
De 300 000 à 500 000 habitants	**2 750 €**
De 500 000 à 1 million d'habitants	**3 300 €**
Plus d'1 millions d'habitants	**3 960 €**

Mairies d'arrondissements (ou autres cas) :

Nous contacter : animation@rtes.fr

Régions

Moins de 300 000 habitants	**2 750 €**
De 300 000 à 500 000 habitants	**3 300 €**
De 500 000 à 1 million d'habitants	**3 850 €**
D'1 à 3 millions d'habitants	**4 950 €**
De 3 à 5 millions d'habitants	**6 600 €**
Plus d'5 millions d'habitants	**10 560 €**